

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR 12 ET 13 OCTOBRE 2021



Présent-e-s : BARBOUNIS Nathalie, BILLET Serge, BOLLÉ Sabine, BOUGEARD Alain, BUTZBACH Etienne (mardi matin), CARON Dominique, CARRE Charlotte, CHARLEUX Philippe, CHEVALIER Christian, COLASSE Eugénie, COLMONT Bernard, CRUSSON-PONDEVILLE Sylvie, DELAMARRE Philippe, DI GIUSEPPE Benjamin, DRAPIED Karl, FILIPPI Laurence, GARRUCHET Émilie, GRIMAUD Thierry, LABLANCHE Patrick (visio), MONTES Sandrine, MOREIRA Véronique, MOREL Patrick, MOREL Jacqueline, MUGUET Laurent, NICOL Lewis, NOIR Geoffroy, PRATALI Josiane, RAMIREZ Annie, RODER Patrice, ROIG Michèle, SAHAÏ Isabelle, STRUGALA Carole, TARREAU Bruno, VENTURELLI Frédérique, ZULIANI Romain, LASNIER Benoît.

Excusé-e-s : -

VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est validé.

VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DES 26 ET 27 AOUT 2021

Le compte-rendu du comité directeur est validé à l'unanimité.

ACTUALITES POLITIQUES

La présidente revient sur les dernières annonces du ministre de l'éducation nationale notamment sur « une école = un club » lors de la conférence de presse de rentrée. Une circulaire est en cours de rédaction. Des démarches ont été effectuées pour veiller à ce que l'USEP prenne toute sa place dans ce dispositif.

L'USEP a été reçue par le Délégué interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques. Cet entretien a permis de mettre en avant la contribution nécessaire de l'USEP pour la dynamisation des écoles dans l'optique de 2024 ainsi que les difficultés rencontrées par la fédération au regard de ressources humaines insuffisantes.

Une rencontre a également été organisée avec le directeur général de l'ANS où la question d'un accompagnement du réseau pour faire face à ces difficultés a été évoquée.

Un point est fait sur la dernière rencontre avec le Se-Unsa dont les représentants ont été reçus à l'occasion de la dernière réunion du bureau national. Les relations avec le syndicat s'inscrivent dans la continuité.

USEP

3, rue Juliette Récamier

75341 PARIS cedex 07

Tél : 01 43 58 97 90

www.usep.org

@usepnationale

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET N° 420 857 278 000 14 – Code APE 9312Z

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

CITES EDUCATIVES

Une rencontre a été organisée avec les services de l'ANCT pour faire le point sur l'accompagnement des cités éducatives ayant choisi la thématique sport. Devant le décalage qui existe désormais entre les objectifs à atteindre (200 CE) et les ressources allouées à l'USEP, il a été décidé de mettre fin au pilotage de l'USEP sur la thématique sport en décembre 2021. L'accompagnement des comités USEP impliqués dans les cités éducatives est par ailleurs poursuivi.

VIE STATUTAIRE

AG 2022

Le comité directeur enregistre la démission d'Annie Ramirez à compter du 22 avril 2022. Elle poursuivra ses activités d'élue nationale jusqu'à cette date. Une élection complémentaire sera donc organisée lors de la prochaine assemblée générale nationale.

Les dates d'organisation de l'élection présidentielle 2022 sont désormais connues. Celle du second tour correspond à notre deuxième jour d'assemblée générale. La date de l'assemblée générale est fixée chaque année pendant le weekend commun aux trois zones de vacances scolaires pour faciliter la participation du plus grand nombre. Les différents lieux ayant été réservés, il n'est plus possible de modifier cette date. Le comité directeur invite les comités à prendre en compte ces informations au moment de désigner leurs mandatés. Un message en ce sens sera adressé avec le bulletin spécial AG n°1. Les dates de retour sont fixées aux :

- 11 mars pour les pouvoirs
- 28 janvier pour les vœux, questions et candidatures pour l'élection complémentaire au comité directeur (collège femmes).

AG 2023

L'appel à candidature et le cahier des charges de l'AG 2023 est validé par le comité directeur. Il sera adressé aux comités avec un retour attendu pour le 13 décembre. Sur proposition de la CNVS, la phrase suivante est ajoutée au cahier des charges :

Le comité directeur national invite le comité d'organisation du congrès à désigner un-e président-e qui ne soit pas également président-e du comité départemental ou régional pour garantir la continuité de fonctionnement des deux instances.

AG 2024

La CNVS a été questionnée sur la possibilité et l'opportunité de décaler l'assemblée générale nationale 2024 au mois d'octobre et de tenir une AG financière en juin 2024. Sur le plan statutaire, selon l'alinéa 1 de l'article 12 du règlement intérieur national : « l'assemblée générale se réunit à la date fixée par le comité directeur qui en détermine l'ordre du jour ». Cependant, la CNVS émet des réserves sur l'opportunité de décaler la date de l'assemblée générale 2024.

Cette question sera évoquée lors du prochain RPD et pourrait ensuite faire l'objet d'un vote lors de l'assemblée générale 2022. Le comité directeur valide cette démarche à l'unanimité moins une abstention.

Un vote à bulletins secrets a lieu pour désigner les deux récipiendaires des médailles d'honneur de l'USEP n°35 et 36 qui seront remises à l'assemblée générale 2022 : Catherine SOLER et Michel DEROUET.

SUIVIS DES COMITES

67 comités ont adressé leurs statuts pour validation à la CNVS. 21 ont également adressé le récépissé de déclaration en préfecture de ces nouveaux statuts. La CNVS suggère d'effectuer une relance ciblée par mail puis de contacter les comités qui n'auraient pas entamé cette démarche.

Les statuts types des différents échelons de la fédération font mention de deux représentants de droit aux instances statutaires : un représentant du MEN et un représentant du MJS. Etant donné la mise sous tutelle du ministère des sports par le ministère de l'éducation nationale, ces deux représentants sont aujourd'hui la même personne (Recteur pour le DRAJES et IA-DASEN pour le SDJES). Les membres de la CNVS n'ayant aucune assurance de la pérennité de cette situation préconisent de ne pas faire évoluer les dispositions statutaires.

08. Plusieurs rendez-vous ont été organisés avec la Ligue 08, l'URL, le CRUSEP et l'ancienne présidente du CD USEP pour relancer l'activité du comité départemental.

58. Forte tension avec l'IA-DASEN qui refuse régulièrement d'accorder des demandes d'autorisation d'absence ou alors sans traitement. Le comité départemental est accompagné dans ses démarches.

66. Un club de football utilise l'image de l'USEP pour communiquer. Un accompagnement juridique est en cours.

COMMISSIONS NATIONALES

Devant la difficulté d'organiser 3 commissions nationales par grand secteur et par an, des commissions nationales transversales seront organisées et les élus seront convoqués en fonction de l'ordre du jour.

DYNAMIQUE 2024

La webconférence nationale du 21 octobre présentera l'ensemble des éléments suivants avec notamment les interventions de P2024 et de l'association 733.

UNIS'VERS 2024

Un kit de communication à destination des comités est en cours de finalisation.

ECOLE G24

Paris 2024 veut investir une somme d'argent pour faciliter les passerelles entre école G2024 et club sous la forme de coupons d'intervention (300€ pour 6 x 1h d'intervention par école labélisée). Il a été proposé à l'USEP de gérer ces coupons G2024. Un club de proximité pourrait ainsi venir faire des séances d'initiation ou d'acculturation sur différentes classes d'une même école. Une partie de l'enveloppe financière pourrait être dédiée à l'ingénierie mise en œuvre par les comités USEP pour la coordination de ces interventions.

Avant le lancement de ce dispositif - à partir de la SOP 2022 - une expérimentation pourrait être lancée sur la base d'une école G2024 par académie.

Le comité directeur se prononce à l'unanimité pour l'implication de l'USEP dans la gestion de ces coupons d'intervention G2024.

10 000 services civiques seront dédiés aux missions G2024. Les écoles G2024 vont pouvoir en bénéficier de manière gratuite et sur la base d'une démarche simplifiée. Une négociation est en cours pour que les comités départementaux USEP puissent bénéficier des mêmes conditions.

PARCOURS SPORTIF

L'élue en charge du dossier présente l'avancée des travaux du GT. Pour garantir que l'application soit suffisamment attractive pour être utilisée, il est engagé une enquête auprès d'un échantillon de potentiels utilisateurs (enfants et parents) pour mieux identifier leurs attentes.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

L'élue en charge du dossier fait le point sur les fiches actions 2021-2022 qui ont été finalisées et qui comportent une action obligatoire. Un contrat d'engagement réciproque entre le comité et l'USEP nationale accompagnera ces fiches. Toutes les informations seront disponibles sur un unique document, les fiches ne comporteront plus d'annexe. Ces évolutions sont la conséquence d'un souhait partagé de simplification des procédures.

TRAITEMENT DOSSIERS ANS

Le nombre de rencontres réalisées est pris en compte lors du calcul de la part fixe des contrats de développement. Certains départements n'ont pas déclaré de rencontre cette année compte tenu de la situation sanitaire même si des actions ont été mises en œuvre, sans pour autant pouvoir être qualifiées de rencontre au sens strict du terme. Il est décidé qu'à titre exceptionnel cette variable ne sera pas exploitée cette année au profit de la moyenne des rencontres déclarée les années précédentes (hors année 2019-2020).

Suite à la rencontre avec le directeur général de l'ANS au sujet des actions 2019 non réalisées et dont les remboursements ont été réclamés, il a été convenu de procéder de la façon suivante :

- Si l'action n'a pas eu lieu et que le président du comité n'a pas déclaré de report, alors il est nécessaire de rembourser la somme versée par l'ANS
- Si l'action a été reportée, le président établit une attestation sur l'honneur justifiant du report de l'action. Dans ce cas il n'est pas nécessaire de rembourser
- Si l'action n'a pas été reportée, le président peut justifier l'utilisation de la dotation pour une action différente de celle pour laquelle l'argent avait été attribué. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de rembourser.

ORGANISATION DU RPD

Une réunion des comités d'outremer sera organisée en amont du RPD.

Les temps d'ateliers ne pourront être organisés que le vendredi après-midi faute de disponibilité des salles. Le samedi matin sera organisé exclusivement en plénière.

Les ateliers proposés sont les suivants :

- La déclinaison du PSAF
- La mise en œuvre de la dynamique 2024
- Le modèle économique du comité : les politiques tarifaires
- L'emploi au service du développement
- La sectorisation au service du développement
- La formation des élus (finances)
- Atelier obligatoire : le jeu Univers USEP

En plénière, les sujets suivants pourraient être traités :

- Dynamique 2024
- Opération Laïcité
- Signature de la convention avec la FF Tennis de table
- Sédentarité / activité physique (intervention de l'ONAPS ?)
- Sclarugby 2023
- Plaidoyer pour l'élection présidentielle
- Report de l'AG 2024

Des informations seraient données sur les éléments suivants :

- Conséquences de la crise sanitaire sur les licences et affiliations
- Webrencontres
- Présentation des fiches « finances »
- Annonce du prix Jean Zay
- Malette élus-délégués
- SRAV

Le comité de pilotage affinera ces différents éléments.

VIE PEDAGOGIQUE, RECHERCHE ET FORMATION

PARTENARIAT AGEEM

Un point a été fait avec l'AGEEM sur la mobilisation pour la JNSS. L'impact de l'action commune a été jugé satisfaisant.

Le prochain congrès aura lieu à Boulazac (24) sur la thématique du temps. Des enfants pourraient y participer dans le cadre d'une mini-rencontre mettant en avant cette thématique. En 2023, le congrès aura lieu à Roanne (42) sur une thématique qui reste à déterminer.

ANESTAPS

L'USEP participera en tant qu'expert à l'Educathon Sport-Santé organisé à l'Université de Clermont-Ferrand le 22 octobre 2021.

FCPE

La présidente de l'USEP participera à un webinaire national de la FCPE en novembre pour présenter notre fédération aux représentants des parents d'élève.

CEMEA

Les CEMEA proposent à l'USEP de participer à l'écriture d'un manifeste commun sur l'EPS et la place du corps dans l'éducation. Ce document constituerait également une contribution aux Assises de l'EPS.

EDD

Sur la base du travail effectué jusqu'ici et en prenant appui sur les clés USEP de l'EDD, un outil d'aide à la mise en place d'une démarche d'EDD pour un comité est présenté au comité directeur. Sous la forme d'un tableau excel, cet outil permettra aux comités d'évaluer, d'analyser, d'initier et de piloter la démarche EDD.

LIQUIDATION DES DOSSIERS DE FORMATION

111 dossiers de demandes d'accompagnement financier des formations ont été retenus pour une somme totale allouée de 41 867,75€. Il est envisagé une formation des cadres et élus des comités en juillet 2022.

OPERATION LAÏCITE

Sur la base que la saison passée, l'opération est étendue du 20 novembre au 11 décembre et portera plus particulièrement sur la fraternité et la coopération. Plusieurs activités simples à mettre en œuvre sont proposées. Certaines permettent la participation des parents. Les informations seront transmises aux comités dans le prochain bulletin contact.

VIE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

SRAV

Au 1/10/2021, l'implication de l'USEP :

- 66 comités engagés dont potentiellement 41 en QPV
- 843 interventions dont potentiellement 180 en QPV
- 35 739 bénéficiaires dont potentiellement 8 000 en QPV
- 19 773 attestations dont potentiellement 4 060 en QPV

Au regard des bons résultats de l'USEP (37% des attestations validées au niveau national), une somme de 50 000€ supplémentaires a été débloquée par l'ANS à destination des interventions auprès des enfants dans les QPV.

Des difficultés à identifier les actions sont relevées :

- La plateforme SRAV ne permet pas d'identifier les actions en QPV,
- Certaines communes, à partir du code INSEE, ont pu être identifiées,
- Les limites : des enfants de QPV ont pu valider du SRAV en dehors de leur quartier de résidence.

La répartition des 50 000€ s'effectuera par département à partir des relevés d'action en QPV déclarés par les comités USEP sur la plateforme SRAV. Puis les sommes seront versées à la région qui pourra alors réajuster la répartition en fonction des réalités de terrain.

Une convention valant contrat d'objectif doit être signée avec le ministère des sports et d'autres partenaires du SRAV. Le comité directeur souhaite que cette convention porte sur l'objectif de 20 000 attestations délivrées d'ici fin 2021 et 30 000 fin 2022. Cette convention sera bilatérale avec la mention du partenariat pour la formation avec P-MAIF.

FF RUGBY

22 référents scolarugby 2023 représentants toutes les académies hexagonales et 2 académies d'outremer participeront au séminaire FFR-USEP à Marcoussis du 18 au 20 octobre 2021.

FF TENNIS DE TABLE

Le « projet une école – une table » vise l'attribution de 50 tables d'extérieurs fixes par an financées majoritairement par la FFTT jusqu'en 2024. 40 tables seraient réservées pour l'USEP et 10 pour l'UGSEL. Un appel à candidature sera organisé par les CRUSEP mi-novembre. Les tables seront réparties équitablement entre chaque académie par la commission mixte nationale. Une somme d'environ 250€ par table restera à charge et devra faire l'objet d'un financement local.

FF VOILE

Dans le cadre de la Transat Jacques Vabre, une journée des ambassadeurs sera organisée le 3 novembre avec des associations d'école USEP normandes.

Un avenant à la convention FFV-USEP permet l'ouverture du partenariat à la dynamique liée aux JOP 2024. Un séminaire rassemblant les responsables régionaux USEP et FFV pourrait être organisé durant l'automne 2022.

AMENAGEMENT DES COURS D'ECOLE

Le GT Innovation.s est chargé de prendre en compte la problématique de l'aménagement des cours d'école dans ses travaux.

COMMUNICATION

La chargée de communication recrutée le 1^{er} octobre a mis fin à sa période d'essai pour raison personnelle. Les candidats suivants seront contactés pour pourvoir le poste désormais vacant.

L'élue en charge de la communication présente des éléments d'évaluation diagnostique de la communication à l'USEP pour servir de base à la conception d'une stratégie de communication fédérale. Des échanges avec les élus permettent d'affiner ces éléments.

Le salon de l'éducation se tiendra du 26 au 28 novembre. L'USEP a été contactée par le MENJS pour organiser une table ronde sur une thématique à déterminer. Un comité de pilotage composé de Sandrine Montes, Dominique Caron, Laurence Filippi, Philippe Delamarre et la présidente se réunira pour répondre à cette sollicitation.

LABORATOIRE DES PRATIQUES

Un point sur les effectifs au 31/08 est réalisé :

- 5 884 associations soit une baisse de 2 045 par rapport à la saison 2019/2020
- 25 700 adultes soit une baisse de 13 230 par rapport à la saison 2019/2020
- 351 195 élémentaires soit une baisse de 190 032 par rapport à la saison 2019/2020

- 79 395 maternelles soit une baisse de 64 522 par rapport à la saison 2019/2020

L'état des licences au 10/10 laisse apparaître un retour aux niveaux atteints lors de la saison 2019-2020 à cette même date. En revanche, le nombre d'associations affiliées est en baisse, même par rapport aux chiffres de 2019-2020.

Le dépouillement de l'enquête statistique nationale 2020-2021 est en cours. Un étudiant en master pourrait être sollicité pour la création et le suivi d'un nouvel outil. Le tableau de bord des élus référents est en cours de mise à jour avec les nouvelles données. L'enquête 2021-2022 sera actualisée pour répondre aux besoins. Sur le modèle de l'enquête départementale, une enquête sur l'activité des CRUSEP est en cours de réflexion.

Le Laboratoire est sollicité pour réécrire progressivement les fiches d'accompagnement pour Affiligue ainsi que pour accompagner Webrencontres (promotion, formation et évolutions).

Une enquête permettant d'évaluer le dispositif de la carte passerelle CNSOF est en cours d'élaboration.

Le travail sur outil de synthèse des différents dispositifs financiers est initié et aboutira au mieux lors de la prochaine assemblée générale de l'USEP.

L'USEP missionne Karl Drapied pour représenter l'USEP à la commission « observatoire fédéral » du CNOSF.

FINANCES

Le budget est en cours de constitution et les trésorières sont dans l'attente des demandes des élus nationaux au titre de chaque groupe de travail.